



Stage et travail dissimulé

Par **benjamin**, le **07/06/2008** à **16:21**

Bonjour, rnvoilà je suis en stage depuis le 5 mai et j'ai remarqué quelques anomalies dans la nature de ma mission et du déroulement de ce stage. rnEn fait il m'est assigné des objectifs de production quant à mon travail. rnJe suis en stage dans un cabinet de chasse de têtes, et j'ai un objectif quotidien qui m'est assigné où je dois effectuer par jour: rn- au minimum 70 appels rn- obtenir 40 nouveaux noms de profils recherchés rn- prendre au minimum 20 RDV téléphoniques rnMes craintes commencent à émerger car, depuis le début de la semaine, l'équipe de stagiaires (dont je fais partie) n'arrive pas à réaliser ces objectifs et le dirigeant c'est bien rn nous le faire comprendre en mentionnant notre manque de productivité et de rentabilité comme une mise en péril de la société. rnVous l'aurez compris les stagiaires ont une part importante de responsabilité, ainsi qu'une pression importante sur les épaules. rnCar de notre "rendement" découle le travail des consultants, des recrutements et donc de la bonne santé financière de la société. rnPour ce travail je reçois une gratification de stage à hauteur de 350€. rnMa question est donc la suivante, le dirigeant ne profite pas de nous (stagiaire)? rnNe sommes nous pas une ressource à part entière dans la société, étant donné que l'on a des objectifs productifs? rnNe se cache-t-il pas derrière ce stage un cas de travail dissimulé? rnPar ailleurs, depuis un décret en date de 1998, le nombre de stagiaires dans une entreprise est fixé de la façon suivante: rnjusqu'à cinq salariés : un seul stagiaire, rnentre six et dix-neuf salariés : deux stagiaires maximum, rnà partir de vingt salariés : pas plus de 10 % de stagiaires simultanément par rapport à l'effectif de l'entreprise. rnOr nous sommes 3 stagiaires pour 3 permanents (cDI) et une personne en contrat professionnel! rnMerci à vous par avance pour vos réponses rn cordialement